

**Cher(s) Parent(s),**

Nous travaillons depuis plusieurs années à la modernisation du Collège. Sachez que tous locaux sont déjà équipés d'un projecteur, d'un système audio et d'un accès Internet. Des écrans numériques sont également présents à plusieurs endroits dans l'établissement afin de faciliter la communication de l'information.

**Depuis août 2019, nous travaillons avec le système IT.SCHOOL**



**IT.SCHOOL** est un système de gestion et de paiement adapté aux établissements scolaires. Les principaux objectifs de ce système sont de limiter la circulation d'argent au sein de l'école, de supprimer les problèmes liés à cette circulation et d'avoir une vue claire et précise de toutes les dépenses effectuées pour et par l'étudiant.

De plus, IT.SCHOOL permettra, via un accès totalement sécurisé, de gérer certains aspects de la vie scolaire.



**IT.SCHOOL : dans les grandes lignes, qu'est-ce que c'est ?**

- Chaque étudiant pourra s'identifier grâce à un « tag », un petit porte-clés électronique qu'il recevra dès la rentrée. Une caution de 3,50 € vous sera demandée via la plate-forme, caution qui vous sera restituée à la remise du tag en fin de cursus (en effet, le tag suivra l'enfant durant l'entièreté de son cursus au collège et l'argent qu'il contient reste d'année en année).
- Chaque élève disposera d'une réserve d'argent qui sera alimentée soit directement via le site par les parents, soit par virement bancaire, soit en liquide (billets uniquement) via une borne de chargement unique présente dans l'école.
- Tout achat interne (boisson, collation, ...) se fera uniquement via ce tag et pourra être suivi sur le site.
- Les réservations et paiements des repas, des sandwichs et du snack (paninis, pâtes, frites uniquement le jeudi) se feront **prioritairement en ligne** de chez soi ou via une borne au sein de l'école grâce au tag, au plus tard le jour même jusque 8h10. **Vu le nombre important d'élèves, il est préférable d'effectuer les opérations via internet afin d'éviter la file à la borne.** Il n'y a pas de réservation à faire pour la soupe, les boissons et les collations.
- Les paiements pour les excursions, syllabus, activités sportives, photocopies, matériel, etc. se feront via le site, à partir de cette réserve d'argent.
- Vous serez automatiquement prévenus par mail lorsque des frais sont à payer. Vous recevrez également par mail les courriers administratifs.

**Concrètement, comment tout cela se passe ?**

- Chaque parent disposera d'un accès à la plateforme en ligne, via un nom d'utilisateur et mot de passe unique, ainsi qu'un mode d'emploi simple (voir annexe « **Accès à l'interface utilisateur de la plateforme IT.SCHOOL** »). Une « aide » est également disponible en ligne (voir annexe « **Accès à l'interface utilisateur de la plateforme IT.SCHOOL** » - figure 7).
- En tant que parent, vous aurez accès à différents modules qui seront détaillés dans le mode d'emploi. Citons par exemple les modules « Documents », « Evénements », « Réservation repas », « Solde », ...

- La première opération à effectuer sera de charger le compte. L’approvisionnement du compte de votre enfant peut se faire de trois façons :
  - 1) soit via ce module, par un paiement en ligne : l’argent sera sur votre compte quasi instantanément (voir annexe « **Accès à l’interface utilisateur de la plateforme IT.SCHOOL** » - **figure 7**),
  - 2) soit par virement en respectant bien la communication structurée donnée : l’argent sera sur votre compte dans les 3 à 4 jours ouvrables,
  - 3) soit éventuellement via une borne installée dans l’école où l’enfant peut directement verser du liquide (billets uniquement) sur son compte : l’argent sera sur votre compte quasi instantanément.
  
- Une présentation sera également faite aux étudiants sur l’utilisation du tag et de la borne en début d’année.

#### **Quelques remarques importantes :**

- Pensez à réaliser ces quelques démarches le plus rapidement possible. **Toute réservation de repas/sandwichs/snacks et d’achat de boissons/collations ne sera possible que si le compte est approvisionné.**
- Si la date d’échéance de paiement des événements (activités, sorties, matériel, ...) est dépassée et que votre compte est approvisionné, **les sommes seront prélevées automatiquement.**
- Lors de ces prélèvements automatiques par l’école, si le solde du compte n’est pas suffisant, celui-ci risque de passer en négatif, bloquant ainsi toute possibilité de réserver un repas/sandwichs/snack ou de payer une collation/boisson ou une autre activité (et donc d’y participer).
- Pour certains paiements plus importants, comme par exemple pour les voyages, vous aurez la possibilité d’un échelonnement de paiement.
- Certains paiements (et donc activités) seront facultatifs, d’autres obligatoires. Sauf rares exceptions (forfaits évoqués précédemment), vous restez responsable des paiements et de la gestion de votre compte.
- Nous profitons également de ce courrier pour vous rappeler qu’en cas de difficultés financières exceptionnelles, vous avez toujours la possibilité de contacter la Direction. Celle-ci, en toute discrétion, recherchera avec vous d’éventuelles possibilités d’étalement ou d’aides particulières.
- Le collège n’est en aucun cas responsable de la perte/vol ou d’utilisation abusive par un camarade du tag de votre enfant. En cas de perte, veuillez prévenir l’économat immédiatement afin de le bloquer.
- Un ordinateur est mis à disposition au sein du collège pour les parents qui n’ont pas internet et est accessible durant les heures de bureau (lun-mar-jeu-ven de 8h00 à 16h15 et le mercredi de 8h00 à 12h00).

Nous sommes convaincus que ce système apporte confort, facilité et sécurité pour chacun. **De plus, conformément à la loi en vigueur, cela permet une meilleure transparence au niveau des frais scolaires.** Nous avons le soutien de l’association des parents.

Nous restons à votre disposition pour toute question et souci éventuels. Nous sommes également disponibles pour vous aider dans la procédure de démarrage. A ce titre, une adresse particulière a été créée : [itschool@csj-ath.be](mailto:itschool@csj-ath.be)

Merci d’avance pour votre coopération.

**J-P. CHEVALIER & C. GLADIEUX**  
Economat

**A. VANDOORNE**  
Secrétariat Direction

**F. CANFIN**  
Direction